

4°) DEFINITION DU MONTANT DES COTISATIONS

Le président propose que le montant des cotisations 2016 soit reconduit, soit 10 euros pour 1 personne, 15 euros pour 1 couple et 15 euros pour les associations et entreprises.

Décision adoptée à l'unanimité.

5°) APPROBATION DU CHANGEMENT DU SIEGE SOCIAL ET SIGNATURE TRESORIERE

Le président précise que selon les statuts, le siège social de l'association peut être déplacé par simple décision du Conseil d'Administration. Information est donc donnée à l'assemblée. Désormais le siège social est à la Mairie de Mison.

Depuis des années, la trésorière n'a pas la signature pour le compte ouvert à la Banque Postale. Mais en raison de sa démission en fin d'exercice 2017, il est proposé de reporter cette question. Il rappelle qu'elle a la signature pour le compte ouvert au Crédit Agricole.

6°) EXAMEN DES NOUVELLES CANDIDATURES ET RENOUELEMENT DES MEMBRES DU C.A.

5 membres sont en fin de mandat :

Yvette SIAS et Claude CATHALIFAUD ne souhaitent pas se représenter.

Chantal GERANTON, Liliane FOUCHERAND et Anne Claude VINCENT sont candidates à leur propre succession.

Madame Lydia BERGONZI et Monsieur Jean Paul COUTURIER, présentant leurs candidatures, sont élues à l'unanimité des voix comme nouveaux membres du C.A.

7°) CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'ordre du jour étant épuisé le Président invite les participants au verre de l'amitié.

Le Président,



Max MONI

**BOUCHONS
04
D'AMOUR**
Mairie - 04200 MISON

La Secrétaire de séance,



Isabelle GAMBARACCI